Le Mont Sâla par le Creux du Croue

Station des Rousses

Creux du Croue (SB-SOGESTAR)

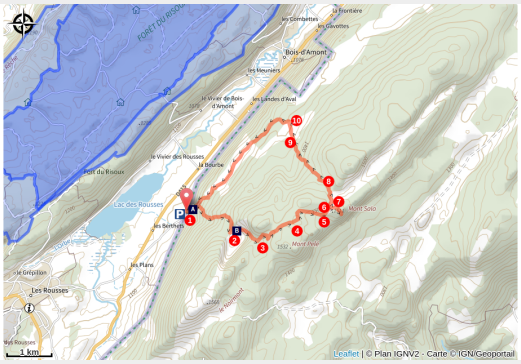

Cet itinéraire sportif vous entraîne au coeur du massif du Noirmont où se cache le grandiose Creux du Croue et où vous découvrirez le sensationnel point de vue sur la chaîne des Alpes depuis le Mont Sâla.

Fiche randonnée pédestre 14 de la Station des Rousses

Infos pratiques

Pratique : Rando pédestre

Durée : 4 h

Longueur : 11.5 km

Dénivelé positif : 492 m

Difficulté : Difficile

Type : Boucle

Thèmes : Faune et flore, Naturel

Itinéraire

Départ : Parking de la Bourbe
Arrivée : Parking de la Bourbe
Balisage : PR® (Promenades et Randonnées)
Communes : 1. Les Rousses

Profil altimétrique

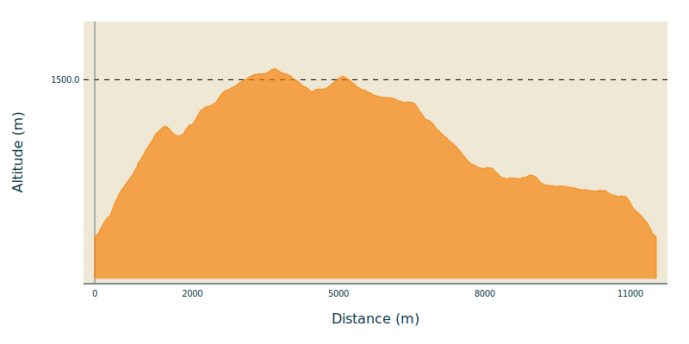

Altitude min 1126 m Altitude max 1526 m

1. **0.0 km** - Au départ du parking, l'itinéraire vous amène à gravir la route de terre. Suivez ce chemin jusqu'à **la Bourbe** et prenez ensuite le sentier à droite qui monte très fortement. Suivez le balisage suisse (**losanges jaunes**) jusqu'au **CREUX DU CROUE**.

2. **1.7 km** - Arrivés au **CREUX DU CROUE**, faîtes le tour du cirque par la gauche. Le sentier qui continue en montée vous conduit jusqu'à un beau muret en pierre sèche. Traversez-le grâce au petit escalier en bois, puis poursuivez tout droit pour atteindre **le Croue**.

3. **2.5 km** - Au **Croue**, prenez la direction du **MONT SÂLA** en passant au-dessus de la ferme par la gauche. Empruntez ensuite le chemin blanc qui tourne franchement à gauche 150m après la ferme.

4. **3.6 km** - Après environ 700m, au Cimetière aux Bourguignons, vous apercevez un point d'eau artificiel pour le bétail sur la gauche : poursuivez une centaine de mètres pour déboucher sur une petite clairière où vous prenez à gauche en suivant les **losanges jaunes** pour atteindre un muret en pierre sèche où vous continuez tout droit.

5. **4.6 km** - Vous débouchez ensuite sur une grande clairière, la « Gouille au Cerf », où vous prenez à gauche pour rejoindre le chalet des Électriciens, au **Creux Devant**.

6. **4.8 km** - Au **Creux Devant**, prenez à droite la direction du **MONT SÂLA** où vous pourrez prendre le temps d'admirer le magnifique panorama sur la chaîne des Alpes et le lac Léman.
   Vous redescendrez ensuite par le même chemin.

7. **5.5 km** - De retour au **Creux Devant**, redescendez à droite le large chemin en direction de **la Bourbe** par **les Loges Dessus**.

8. **6.1 km** - Environ 500m après **Creux Devant**, en entrant dans la partie boisée, quittez le chemin pour emprunter le sentier qui descend face à vous. Suivez

bien les **losanges jaunes** jusqu’en bas du sentier (environ 1.5km).

9. **7.6 km** - En bas du sentier, poursuivez sur la droite pour rejoindre une grande clairière parsemée de chalets d’estive. Suivez toujours les **losanges jaunes** pour arriver aux **Loges Dessus**.

10. **8.1 km** - Aux **Loges Dessus**, prenez à gauche la direction de **la Bourbe**. Suivez le balisage qui vous amène à prendre à gauche environ 300m après **les Loges Dessus**. Vous traversez ensuite plusieurs alpages et descendrez ensuite jusqu’à **la Bourbe** où vous finirez tout droit pour rejoindre le parking du départ.

Sur votre route...

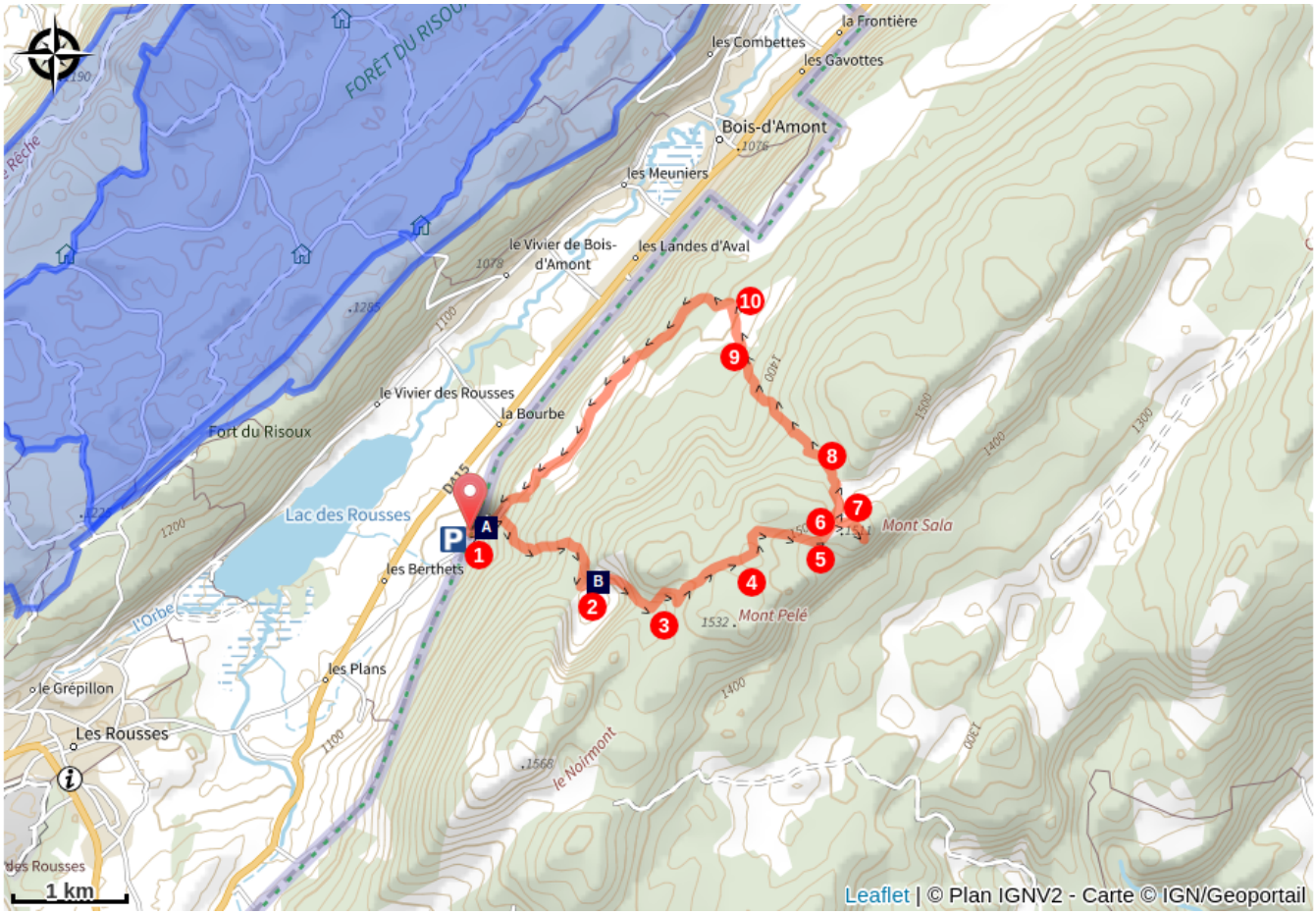

Le Noirmont, site fédéral de protection de la faune (A)

Le Creux du Croue (B)

Toutes les informations pratiques

⚠ Recommandations

Côté Suisse, suivre le balisage fédéral "jaune".

Pensez à vous munir de vos papiers d'identité car vous vous trouvez sur une frontière.

Avant de partir, nous vous conseillons de lire la rubrique Conseils aux randonneurs, de vous équiper convenablement, de prendre de quoi vous ravitailler, de consulter la météo et de prendre un téléphone chargé. Dans tous les cas, ne surestimez pas vos forces.

Dans le Jura, les randonnées empruntent des chemins et sentiers dans des propriétés privées qui peuvent également servir à d'autres activités. Merci de respecter les lieux en restant sur les sentiers balisés et en respectant les autres usagers (randonneurs, vététistes, cavaliers, mais aussi exploitants forestiers, vignerons, bergers…).

Le Jura est un département nature et sauvage, merci de respecter l'environnement dans lequel vous évoluez : Ne jetez aucun détritus, ne faites pas de feu, ne cueillez pas les fleurs sauvages. Respectez la tranquillité du bétail et de la faune sauvage en restant éloigné des troupeaux, en tenant votre chien en laisse et en refermant les barrières derrière vous. Renseignez-vous sur les zones de protection de biotope, réserves naturelles ou zones Natura 2000 dans lesquelles des restrictions sont applicables.

En cas de météo défavorable (vigilance météo orange ou rouge, vent important, forte pluie…), de travaux forestiers (abattage, débardage…), de travaux sur les sentiers (réfection de sentier, débroussaillage…) ou de zones de chasse en cours ou battue, pour votre sécurité, sachez renoncer et faire demi-tour.

En cas d'urgence, composez le 112 (numero d'urgence européen), 15 (samu) ou le 18 (pompier).

Depuis le 5 juin, présence de troupeaux et chiens de protection au Creux du Croue :
Je reste sur les itinéraires balisés et analyse la situation (panneau, proximité d'un parc…). Si possible j'évite et contourne le plus possible le troupeau.
Si les chiens viennent au contact : je reste calme et m'arrête. Je place un objet entre les chiens et moi pour faire écran et me rassurer. Je ne les fixe pas dans les yeux et évite de les laisser venir derrière moi. Avec des enfants, je leur demande de rester calme derrière les adultes.
Une fois la situation apaisée, je poursuis mon chemin.
Je ne fais pas de geste brusques.
Je ne menace jamais les chiens avec un bâton, projectile ou autre.
Je ne les nourris pas.
Je ne pars pas en courant et n'accélère pas.

Comment venir ?

Accès routier

Pour atteindre le départ de la randonnée depuis Les Rousses, sortez du village en prenant la direction de Bois d'Amont par la D415. Après le rond-point du Noirmont et le lieu-dit du Gravier, prenez à droite le chemin de la Vy à Grand Pierre et montez jusqu'au parking.

Parking conseillé

Parking de la Bourbe (2 Chemin de la Vy À Grand Pierre) Les Rousses

Lieux de renseignement

Office de tourisme de la Station des Rousses
495 rue Pasteur, 39220 LES ROUSSES
infos@lesrousses.com
Tel : 03 84 60 02 55
https://www.lesrousses.com/

Sur votre route...

Le Noirmont, site fédéral de protection de la faune (A)

Depuis 1971, le massif du Noirmont constitue une zone de refuge pour les mammifères et les oiseaux sur une surface de 37km². Plusieurs espèces rares et menacées sont ici présentes dans les forêts profondes et sauvages, en particulier le Grand Tétras. Ce site est aussi un abri pour de nombreux ongulés (chamois, cerfs, ...) et leurs prédateurs comme le lynx.

La grande majorité de ces espèces est très sensible aux dérangements. Surpris par une présence humaine inhabituelle dans leur espace vital, ils ont un réflexe : la fuite. Il est donc essentiel que vous restiez sur les chemins balisés et autorisés lors de votre balade.

Le Creux du Croue (B)

"Creux du Croue" est une redondance entre un mot français et un patois signifiant le creux du creux.

Curiosité géologique, il est l’une des seules véritables combes entièrement fermée du Haut-Jura. A l’origine, le site était une montagne "normale", mais le ruissellement de l’eau s’écoulant en direction du lac l’a petit à petit creusé jusqu’à créer cette immense dépression. Au fond de cette vallée se trouve aujourd’hui une cabane de berger dont la solitude n’a rien à envier aux Appalaches, au Tyrol et autres terres de légendes.